SPÉCIFICATIONS DE L'OFFRE

AUTOPOMPE

CENTRE DE GRAVITÉ

Un centre de gravité calculé doit être fourni. Le centre de gravité (CG) calculé ou mesuré ne doit pas dépasser 80 % de la largeur de voie de l'essieu arrière.

PLANS D'INGÉNIERIE

Soumettre des plans de « proposition » qui sont « représentatifs » du véhicule proposé et ceux-ci ont été générés sur des équipements de conception assistée par ordinateur (CAO).

Les plans directeurs sont fournis comme suit :

Feuille n° 1 : Vue extérieure du côté gauche
Vue extérieure du côté droit
Vue extérieure arrière

Le soumissionnaire doit fournir des dessins de construction pour approbation avant la construction réelle du véhicule.

La conception de l'équipement est conforme aux meilleures pratiques d'ingénierie. La conception de l'équipement et l'installation des accessoires doivent permettre l'accessibilité pour l'utilisation, l'entretien et l'entretien. Tous les composants et ensembles doivent être exempts de protubérances dangereuses, d'arêtes vives, de fissures ou d'autres éléments susceptibles de blesser le personnel ou l'équipement.

GARANTIE DE LA POMPE

La pompe incendie aura une garantie complète de 5 ans minimum.

GARANTIE PLOMBERIE EN ACIER INOXYDABLE

La plomberie devra être garantie pour une période de 10 ans

GARANTIE CARROSSERIE EN ALUMINIUM

La carrosserie d'aluminium aura une garantie de 5 ans

GARANTIE PEINTURE

La carrosserie devra être garantie pour une période de 5 ans

BOÎTE DE JONCTION ÉLECTRIQUE RÉSISTANTE AUX INTEMPÉRIES

Les boîtes de jonction ou de bornes électriques doivent être résistantes aux intempéries et situées à l'écart des conditions de pulvérisation d'eau. En outre, le panneau de jonction de la carrosserie principal doit abriter les disjoncteurs et les relais à réinitialisation automatique.

CONSOLE ÉLECTRIQUE AVEC PANNEAU DE COMMUTATION D'ÉCLAIRAGE DE SECOURS

Une console électrique doit être construite en aluminium lisse de 0,125 po et montée dans la cabine du camion. La console doit être conçue et installée entre les sièges du conducteur et du passager. La face supérieure de la console doit être conçue comme le panneau de commutation de tous les interrupteurs d'éclairage de secours. Le panneau de commutation doit être articulé pour faciliter l'accès aux connexions du commutateur.

Tous les interrupteurs d'éclairage de secours doivent être allumés, de style bascule. Les interrupteurs doivent être allumés à l'intérieur lorsque le circuit de commutation est en position marche. Une étiquette d'identification enfichable doit être fournie et installée à côté de chaque interrupteur à bascule avec rétroéclairage fourni derrière l'étiquette.

COMMUTATEURS

Un interrupteur à bascule allumé à l'intérieur doit être fourni et câblé à travers un relais robuste pour activer l'alimentation des lights de secours. Les feux de secours doivent être activés par un seul « MASTER SWITCH » sur la console électrique.

CHARGEUR

Un chargeur de batterie Blue Sea Systems P12, 40 ampères, 90-264VAC sera fourni avec l'appareil. Le chargeur est capable de charger des batteries et de fonctionner comme une alimentation continue de 40 ampères 12VDC.

Le chargeur est doté d'un boîtier en aluminium.

AFFICHAGE DU CHARGEUR DE BATTERIE

Un (1) écran de chargeur de batterie Blue Sea EV doit être installé.

ÉJECTEUR AUTOMATIQUE

Un dispositif de déconnexion automatique « Sure-Eject » (#7851) de Blue Sea Systems doit être installé sur la connexion « Shore line » de 110 volts avec couvercle résistant aux intempéries. L'éjection automatique doit être activée par l'interrupteur de démarrage du châssis pour débrancher la fiche.

FLUTE À AIR

Deux (2) avertisseurs d'air chromés doivent être montés sur le côté du capot du châssis commercial. Une soupape de protection de l'air doit être prévue dans la tuyauterie du klaxon d'air qui ne permettra pas au système de freinage à air de descendre en dessous de 90 PSI.

AVERTISSEUR DE KLAXON ÉLECTRIQUE ET DE SÉLECTEUR DE KLAXON À AIR

Un (1) sélecteur doit être installé sur le tableau de bord de la cabine pour permettre au bouton du klaxon du volant du châssis d'activer le klaxon électrique ou le système de klaxon à air.

INTERRUPTEUR DE KLAXON À AIR

Un (1) interrupteur doit être installé pour activer les klaxons à air du côté officier.

LUMIÈRES DE COMPARTIEMENT DE POMPE

Une (1) lampe de travail à DEL doit être installée dans le compartiment de la pompe. L'interrupteur de commande doit être monté sur la lumière.

FEUX DE POSITION

Des feux de signalisation à DEL doivent être installés sur le véhicule conformément aux exigences du ministère des Transports.

SUPPORT DE PLAQUE D'IMMATRICULATION

Un (1) support de plaque d'immatriculation en acier inoxydable doit être prévu à l'arrière du camion. Le support doit être muni d'une lumière LED.

FEUX ARRIÈRE

Une (1) paire de feux arrière/frein Whelen M6 à DEL doit être fournie. Lumière rectangulaire de 4" x 6" de couleur rouge.

CLIGNOTANTS

Une (1) paire de clignotants Whelen M6 à DEL avec flèche doit être fournie.

CLIGNOTANTS LED DU MILIEU

Une (1) paire de clignotants à DEL du milieu de la carrosserie doit être fournie. Les clignotants doivent être placés au milieu du véhicule, près de l'essieu arrière de la roue.

LUMIÈRES DE RECUL

Une (1) paire de feux de recul à DEL Whelen Series M6 doit être installée à l'arrière de la carrosserie du camion. Les dimensions doivent être de 4 x 6 et la couleur de l'objectif doit être claire.

BOÎTIERS LUMINEUX QUADRUPLE

Une (1) paire de boîtiers de feux arrière chromés doit être fournie. Chaque boîtier doit être conçu pour contenir quatre (4) lumières Whelen M6 situés aux coins arrière inférieurs de la carrosserie.

ÉCLAIRAGE DE MARCHEPIEDS CABINE

Quatre (4) feux de sol à DEL TecNiq E10 doivent être installés sur le châssis-cabine, une par porte de cabine.

ÉCLAIRAGE DE SOL, PANNEAU DE POMPE

Deux (2) feux de sol TecNiq LED #LED E10 doivent être installés sous les marchepieds du panneau de la pompe. Une (1) lumière doit être située du côté du conducteur et une (1) lumière située du côté officier du camion.

ÉCLAIRAGE DE SOL MARCHE ARRIÈRE

Deux (2) feux de sol TecNiq LED #LED E10 doivent être installés sous la marche arrière.
Les feux au sol s'allument automatiquement lorsque le frein de stationnement est actionné.

FEUX ARRIÈRE

Un (1) feu de marche à DEL à lentille transparente doit être installé pour éclairer les surfaces de marche à l'arrière du camion.

L'interrupteur d'éclairage de marche/passerelle doit être installé et branché au frein de stationnement.

Deux (2) projecteurs 12 volts Code 3 modèle CW2450 doivent être installés. Les feux doivent être munis d'un interrupteur « marche-arrêt », d'une poignée et d'une base pivotante.

Un interrupteur d'éclairage de pont doit être installé et câblé au frein de stationnement.

LUMIÈRE DE SCÈNE

Six (6) lumières de scène Whelen série M9 modèle # M9LZC doivent être fournies. La lumière de la scène de combustion constante doit incorporer la technologie Linear Super-LED® et Smart LED®.

Le M9LZC doit être muni d'une bague de garniture chromée, d'un joint en caoutchouc, de vis et d'œillets à vis pour l'installation. Le M9LZC doit pouvoir être installé en tant que lumière de scène à montage en surface.

Voltage: +12v
Taille: H = 6.51 », W = 10.34 », D = 1.892 »
Tirage d'ampère: 6.0 Amps
Couleur de l'objectif: Clair

EMPLACEMENT DE LA LUMIÈRE DE LA SCÈNE

Deux (2) lumières de scène doivent être situées sur le côté gauche de la carrosserie.

EMPLACEMENT DE LA LUMIÈRE DE LA SCÈNE

Deux (2) lumières de scène doivent être situées sur le côté droit de la carrosserie.

EMPLACEMENT DE LA LUMIÈRE DE LA SCÈNE

Deux (2) lumières de scène doivent être situées à l'arrière de la carrosserie.

COMMUTATION DE LA LUMIÈRE DE SCÈNE

Un (1) interrupteur d'éclairage de scène avec indicateur doit être installé sur le panneau de commutation principal de la cabine pour contrôler le ou les feux de scène du côté gauche. L'interrupteur doit être étiqueté « SCÈNE DE GAUCHE ».

COMMUTATION DE LA LUMIÈRE DE SCÈNE

Un (1) interrupteur d'éclairage de scène avec indicateur doit être installé sur le panneau de commutation principal de la cabine pour contrôler le ou les feux de scène latéraux droits. L'interrupteur doit être étiqueté « SCÈNE DROITE ».

BALAYAGE DE LA LUMIÈRE DE LA SCÈNE

Un (1) interrupteur d'éclairage de scène avec indicateur doit être installé sur le panneau de commutation principal de la cabine pour contrôler le ou les feux de scène arrière. L'interrupteur doit porter la mention " SCÈNE ARRIÈRE « SCÈNE ARRIÈRE ».

COMMUTATION DE LA LUMIÈRE DE SCÈNE

Les feux de scène arrière doivent s'activer automatiquement lors de la transmission est en marche arrière.

SIRÈNE ÉLECTRIQUE

Un (1) modèle Whelen #295SLSA1 doit être monté dans la cabine. Cette unité doit comporter un klaxon électronique et un microphone.

HAUT-PARLEUR

Un (1) haut-parleur composite en nylon Whelen Model #SA315P doit être installé. Le haut-parleur doit être câblé à la sirène électrique située dans la cabine.

EMPLACEMENT DU HAUT-PARLEUR

Le haut-parleur doit être installé sur l'extension du pare-chocs, telle que déterminée par le fabricant.

BARRE LUMINEUSE

Une (1) barre lumineuse entièrement remplie Whelen Ultra Freedom IV doit être incluse. La barre lumineuse doit être un modèle F4N7QLED et doit être montée sur le toit de la cabine, vers l'avant, au-dessus du pare-brise.

La barre lumineuse doit comporter:

- Une barre lumineuse de 72 » conçue pour des performances élevées

- Deux (2) modules d’angle Super LED linéaires rouges
- Deux (2) feux d’extrémité linéaires Super LED rouges de la série 400
- Dix (10) lumières rouges Super LED linéaires série 400
- Deux (2) lumières super LED linéaires blanches série 400 avec lentilles optiques claires
- Lentilles transparentes à revêtement dur pour offrir une protection prolongée de la durée de vie / lustre contre les UV et les contraintes chimiques
- Conçu conformément aux exigences de la zone A de la NFPA

ACTIVATION DE LA BARRE LUMINEUSE

La barre lumineuse supérieure avant doit être activée par l’intermédiaire de l’interrupteur d’avertissement principal.

FEUX D’AVERTISSEMENT AVANT INFÉRIEURS

Une (1) paire de lumières à DEL Whelen modèle M6 doit être installée, une de chaque côté et une à l’avant du châssis-cabine. Les dimensions des feux doivent être de 4-5/16 » x 6-3/4 ».

LUMIÈRES D’AVERTISSEMENT D’INTERSECTION

Une (1) paire de lumières à DEL Whelen modèle M6 doit être installée de chaque côté du châssis-cabine. Les dimensions des feux doivent être de 4-5/16 » x 6-3/4 ».

LUMIÈRES D’AVERTISSEMENT INFÉRIEURS CENTRALES

Une (1) paire de lumières à DEL Whelen modèle M2, modèle M2WR, doit être installée, une de chaque côté de l’appareil, au milieu de la carrosserie dans le rail de frottement. Les dimensions des feux doivent être de 4-1/4 » x 2-11/16 ».

LUMIÈRES D’URGENCE LATÉRAUX ARRIÈRE INFÉRIEURS

Une (1) paire de lumières à DEL Whelen modèle M2 doit être installée, un de chaque côté du camion, vers l’arrière de la carrosserie, dans le rail de frottement. Les dimensions des feux doivent être de 4-1/4 » x 2-11/16 ».

LUMIÈRES D’URGENCE ARRIÈRE LATÉRAUX SUPÉRIEURS

Une (1) paire de lumières à DEL Whelen modèle M9 doit être installée, un de chaque côté de la partie supérieure du côté de la carrosserie, vers l’arrière de la carrosserie. Les dimensions des feux doivent être de 6-1/2 » x 10-3/8 ».

LUMIÈRES D’AVERTISSEMENT ARRIÈRE SUPÉRIEURS

Une (1) paire de lumières à DEL Whelen modèle M9 doit être installée, un de chaque côté à l'arrière supérieur de la carrosserie. Les dimensions des feux doivent être de 6-1/2 » x 10-3/8 ».

LUMIÈRES D'AVERTISSEMENT ARRIÈRE INFÉRIEURS

Une (1) paire de voyants d'avertissement à DEL Whelen modèle M6 doit être installée, une de chaque côté à l'arrière inférieur de la carrosserie. Les dimensions des feux doivent être de 4-5/16 » x 6-3/4 ».

PLAQUE DE DONNÉES FLUIDE

Une (1) plaque de données sur les fluides contenant les renseignements requis doit être fournie en fonction des composants applicables à cet appareil, conformément aux normes de la NFPA :

- Huile moteur
- Liquide de refroidissement du moteur
- Fluide de transmission du châssis
- Lubrifiant pour essieux moteurs
- Liquide de direction assistée
- Fluide de lubrification de transmission de pompe
- Autres niveaux de fluide applicables à la NFPA ou données selon les besoins

L'emplacement doit se trouver dans l'habitacle du conducteur ou sur la porte du conducteur.

ÉTIQUETTES DE DONNÉES ET D'AVERTISSEMENT

TAILLE LONGUEUR & POIDS

Une étiquette très visible indiquant la hauteur, la longueur et le poids hors tout du véhicule doit être installée dans la zone du tableau de bord de la cabine.

ÉTIQUETTE DE PRESSION DES PNEUS

Une étiquette doit être placée dans une zone visible qui indique la pression des pneus avant et arrière.

LIMITES DE POSITION ASSISE DE LA CABINE

Une (1) étiquette doit être installée dans la cabine pour indiquer les places assises des pompiers.

ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT DE CASQUE

Une (1) étiquette doit être installée dans la cabine, visible de chaque place assise. L'étiquette doit se lire comme suit: « ATTENTION: NE PORTEZ PAS DE CASQUE EN POSITION ASSISE ». Les casques doivent être correctement rangés pendant que le véhicule est en mouvement conformément à l'édition actuelle de la NFPA 1901.

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMORQUAGE ARRIÈRE

Deux yeux de remorquage doivent être disposés sous l'arrière de la carrosserie et fixés directement aux rails du châssis. Une barre d'épandage de renfort doit relier les deux yeux de remorquage. Les yeux de remorquage doivent être construits en tôle d'acier de 3/8 « avec un trou d'identification de 4 », assez grand pour passer à travers un crochet d'extrémité de chaîne de remorquage.

EXTENSION DE PARE-CHOCS

Le châssis doit être allongé de 18 » avec un angle en acier renforcé et un canal structurel par le carrossier. L'extension doit être conçue pour supporter le pare-chocs et les autres équipements à installer.

PARE-CHOCS AVANT – PARE-GRAVIER

Un panneau de remplissage avant-arrière de 18 po construit à partir d'une plaque d'aluminium antidérapante conforme à la NFPA doit être fourni sur l'extension du cadre du châssis avant. L'extension doit être recouverte sur le dessus et sur les côtés, jusqu'au niveau du pare-chocs avant et doit être renforcée pour soutenir un (1) pompier (environ 250 livres) et l'équipement spécifié pour être installé.

COMPARTIMENT PARE-CHOCS AVANT

Un (1) compartiment de tuyau d'incendie en retrait construit en aluminium lisse doit être installé au centre de l'extension du pare-chocs avant. Des trous de vidange d'eau doivent être percés dans le fond.

PORTE DE COMPARTIMENT DE PARE-CHOCS

Une (1) porte en plaque d'aluminium antidérapante pour le compartiment du pare-chocs avant doit être fournie. La porte doit être munie d'une charnière en acier inoxydable à l'arrière et d'un loquet.

INDICATEUR DE PRESSION DES PNEUS

Il doit y avoir un indicateur de pression au niveau de la tige de soupape de chaque pneu sur le véhicule qui doit indiquer s'il n'y a pas suffisamment de pression dans le pneu spécifique.

BOÎTIER MARCHEPIED DE CABINE

Le côté gauche du châssis Freightliner 4 portes doit être équipé d'un boîtier modulaire construit à partir d'une bande en aluminium antidérapante pour se conformer aux normes NFPA applicables.
Le boitier doit être munie d'un compartiment de stockage. Une porte à charnière avec loquet doit être prévue sur le compartiment de rangement.

BOÎTIER MARCHEPIED DE CABINE

Le côté officier du châssis Freightliner 4 portes doit être équipé d'un boîtier modulaire construit à partir d'une bande en aluminium antidérapante pour se conformer aux normes NFPA applicables.
Le boitier doit être munie d'un compartiment de stockage. Une porte à charnière avec loquet doit être prévue sur le compartiment de rangement.

POMPE À EAU CXVC20

Une pompe centrifuge à un stage CXVC20 doit être montée sur les rails du châssis et doit être entraînée par un arbre d'entraînement divisé. Le carter de la pompe doit être en fer ductile à haute résistance et à grain étroit. Le corps de la pompe doit être un boîtier d'une seule pièce, pour faciliter le retrait de l'ensemble de la roue, y compris les bagues d'usure et les roulements sous la pompe, sans perturber le montage ou la tuyauterie.

TRANSMISSION DE LA POMPE

Le boîtier doit être construit en aluminium à haute résistance et être de trois (3) pièces, de conception divisée horizontalement. Les arbres de transmission de la chaîne cinématique doivent être fabriqués à partir d'acier allié, trempés et broyés à la taille. Les pignons d'entraînement et entraînés doivent être en acier et carbonisés et durcis.

La chaîne d'entraînement doit être une chaîne de forme involute Morse HV. Le système de lubrification doit être une pompe à huile entraînée par un arbre de roue pour fournir de l'huile à un collecteur de pulvérisation intégré, afin de lubrifier complètement la chaîne d'entraînement.

MONTAGE DE LA POMPE

La pompe doit être boulonnée à des angles en acier dans le module de pompe, à l'aide de boulons de grade 8.

ENTRAINEMENT DE LA POMPE

Arbre de transmission à tube creux et les joints universels doivent être correctement adaptés aux couples de sortie du moteur et de la transmission.

POMPE DE 1500 GPM POMPE

La pompe sera de type centrifuge, modèle CXC20 d'une capacité nominale de 1500 IGPM. La pompe doit répondre aux exigences de la norme NFPA 1901.

La pompe doit être certifiée pour répondre aux livraisons suivantes :

1500 GPM à 150 PSI
1500 GPM à 165 PSI
1050 GPM à 200 PSI
750 GPM à 250 PSI

JOINT D'ÉTANCHÉITÉ MÉCANIQUE

La pompe à incendie Waterous doit être équipée d'un « joint d'arbre mécanique » autoréglable, sans entretien.

ENGAGEMENT DE LA POMPE : ÉLECTRIQUE/PNEUMATIQUE

L'engagement de la pompe à incendie doit être actionné par air et comporter un cylindre d'air avec un interrupteur pneumatique actionné électriquement pour passer de ROAD à PUMP et inversement. L'interrupteur de commande et la vanne de la pompe à incendie doivent être montés dans la cabine.

Le système de changement de vitesse de la pompe à incendie doit être équipé d'un moyen d'empêcher tout mouvement involontaire du dispositif de commande à partir de sa position définie. Le système doit comporter une plaque signalétique indiquant la position du sélecteur de changement de vitesse de la transmission châssis à utiliser pour le pompage et située de manière à pouvoir être facilement lue à partir de la position du conducteur.

Le système doit comprendre les dispositifs de verrouillage conformes à la norme NFPA applicables, le changement de vitesse de la pompe et les voyants OK TO PUMP dans la cabine et le panneau de la pompe. Le système de changement de vitesse de la pompe à incendie doit être équipé d'un système de verrouillage pour s'assurer que les composants du système d'entraînement de la pompe sont correctement engagés dans le mode de fonctionnement du pompage afin que le système de pompage puisse fonctionner en toute sécurité à partir de la position de fonctionnement de la pompe.

Le cas échéant, le dispositif de freinage de secours doit être automatiquement débrayé pour les opérations de pompage.

AMORCEUR TRIDENT - MANUEL

La pompe d'amorçage doit être un système AirPrime™ à air comprimé à haut rendement, à plusieurs étages, à base de venturi alimenté par Trident Emergency Products. Toutes les parties métalliques mouillées du système d'amorçage doivent être en laiton et en acier inoxydable. Une commande montée

sur un seul panneau activera la pompe d'amorçage et ouvrira la vanne d'amorçage à la pompe. Le système d'amorçage a une garantie de cinq ans.

CONTRÔLE DE L'AMORCEUR

Un bouton-poussoir manuel doit être installé sur le panneau de l'opérateur de la pompe pour l'amorçage manuel de la pompe principale.

TEST DE POMPE À INCENDIE ULC

La pompe doit subir un test Underwriters Laboratories Incorporated conformément aux sections applicables des normes NFPA, avant la livraison de l'appareil.

Le certificat de conformité doit être fourni avec l'appareil à la livraison.

PLAQUETTE DE CONFORMITÉ DE LA POMPE À INCENDIE

Une plaquette de performance de la pompe à incendie doit être installée sur le panneau de la pompe. L'étiquette doit indiquer les performances de la pompe et les essais effectués en usine.

100 % de la capacité nominale à une pression nette de 150 psi.
70 % de la capacité nominale à une pression nette de 200 psi.
50 % de la capacité nominale à une pression nette de 250 psi
100% ou capacité nominale à 165 psi de pression nette.

SOUPAPE DE PRESSION D'ADMISSION/VIDANGE

Une (1) soupape de décharge/vidange d'admission de 2 1/2 po de la série TFT A18 préréglée à 125 psi doit être installée en permanence du côté de l'aspiration de la pompe à incendie. La vanne doit avoir une plage de réglage de 75 psi à 250 psi.

REFROIDISSEMENT DE LA POMPE

La pompe à incendie doit être équipée d'une conduite de refroidissement de 3/8 » de la pompe au réservoir d'eau. Cette ligne de recirculation doit être commandée par une vanne de commande du panneau de la pompe avec une étiquette nominative indiquant qu'il s'agit du « refroidisseur de dérivation de la pompe à incendie ». Un clapet anti-retour doit être installé dans la conduite du refroidisseur de la pompe pour empêcher l'eau du réservoir de s'écouler à nouveau dans la pompe lorsqu'elle n'est pas utilisée.

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT DE L'ÉCHANGEUR DE CHALEUR DU MOTEUR

Le camion doit être équipé d'un échangeur de chaleur pour le refroidissement supplémentaire du moteur du châssis pendant le fonctionnement de la pompe à incendie. Une soupape, montée sur le panneau de l'opérateur, doit diriger l'eau de la pompe à incendie vers l'échangeur de chaleur monté dans le tuyau de refroidissement du radiateur moteur.

PLOMBERIE DE LA POMPE

Le système de plomberie de la pompe à incendie doit être constitué d'un tuyau rigide en acier inoxydable ou d'une tuyauterie flexible avec des raccords en acier inoxydable. Des raccords mécaniques rainurés doivent être installés pour permettre la flexion du système de plomberie et permettre le retrait rapide de la tuyauterie ou des vannes pour le service. Les raccords de tuyau flexibles doivent être filetés en acier inoxydable ou des raccords d'accouplement rainurés mécaniques.

La pompe à incendie et la plomberie doivent être soumises à des essais hydrostatiques conformément aux articles applicables des normes de la NFPA. Les résultats des essais doivent être inclus dans la documentation de livraison.

DRAIN MAÎTRE

Le système de plomberie de la pompe à incendie et la pompe à incendie doivent être acheminés vers un seul ensemble de drain de pompe maître.

DRAINS DE POINT BAS SUPPLÉMENTAIRES

Le système de plomberie doit être équipé de vannes de vidange manuelles à point bas supplémentaires pour permettre la vidange totale du système de plomberie de la pompe à incendie. Ces soupapes doivent être accessibles du côté du véhicule et étiquetées.

COLLECTEUR D'ADMISSION EN ACIER INOXYDABLE

L'ensemble collecteur d'aspiration doit être fabriqué avec de l'acier inoxydable de type 304 de l'annexe 10. Tous les raccords filetés doivent être au moins en acier inoxydable de l'annexe 10. L'ensemble du collecteur d'aspiration doit avoir des coudes de balayage rayonnés pour minimiser la turbulence de l'eau dans la volute d'aspiration. Le collecteur d'aspiration doit être soudé et soumis à des essais de pression avant l'installation. L'ensemble collecteur en acier inoxydable doit être fixé à la volute d'admission de la pompe à l'aide d'un accouplement Victaulic robuste et flexible.

L'ensemble collecteur en acier inoxydable doit avoir une garantie de dix (10) ans.

COLLECTEUR DE DÉCHARGE EN ACIER INOXYDABLE

L'ensemble collecteur de décharge doit être fabriqué avec de l'acier inoxydable de type 304 cédule 10. Tous les raccords filetés doivent être au minimum en acier inoxydable cédule 40.

L'ensemble collecteur en acier inoxydable doit avoir une garantie de dix (10) ans.

PEINTURE DE LA POMPE

La pompe à incendie et le système de plomberie doivent être peints par le fabricant. La pompe à incendie et la plomberie doivent être peintes en argent métallisé.

FILETAGES DE TUYAU

Les filetages de tuyau doivent être réglés sur tous les filetages de base des entrées et des sorties de l'appareil.

CÔTÉ GAUCHE – ENTRÉE DE 6 PO

Une (1) prise d'aspiration de 6 po doit être installée sur le panneau de la pompe latérale gauche pour alimenter la pompe à incendie à partir d'une alimentation d'eau externe. Les filetages doivent être de 6 » NST. L'admission doit être munie d'une anode amovible.

CÔTÉ DROIT - ENTRÉE DE 6 PO

Une (1) prise d'aspiration de 6 po doit être installée sur le panneau de la pompe latérale droite pour alimenter la pompe à incendie à partir d'une alimentation d'eau externe. L'admission doit être munie d'une anode amovible.

CÔTÉ GAUCHE -- ENTRÉE DE 2-1/2 PO

Une (1) entrée de 2 1/2 po doit être installée sur le panneau de la pompe latérale gauche pour alimenter la pompe à incendie à partir d'une alimentation d'eau externe. La valve de commande doit être une valve à boisseau sphérique quart de tour et doit avoir un filetage femelle QST de 2-1/2 « en laiton chromé.

L'admission doit être équipée d'un drain de 3/4"et d'un purgeur valve. Une étiquette nominative et un écran amovible doivent être installés.

Un (1) capuchon chromé de 6 po doit être fourni. Les filetages doivent être QST et le bouchon doit être équipé de longues poignées.

La vanne du réservoir à la pompe doit être contrôlée au niveau du panneau de l'opérateur de la pompe.

SUCCION RÉSERVOIR

Une (1) valve du réservoir d'eau de 3 po à la conduite de la pompe à incendie doit être muni d'un robinet à boisseau sphérique à quart de tour plein débit, d'une tuyauterie de 4 po et d'un tuyau flexible et de colliers de serrage en acier inoxydable. La conduite de réservoir à pompe doit être équipée d'un clapet anti-retour pour empêcher la pressurisation du réservoir d'eau.

La conduite doit être testée en débit pendant l'essai de la pompe à incendie et doit satisfaire aux exigences applicables des normes NFPA.
Une (1) soupape Akron équipée d'une tige de traction à commande manuelle, avec fonction de verrouillage quart de tour, doit être prévue sur l'admission. La poignée doit être munie d'une plaque signalétique à code couleur.
Une (1) soupape Akron équipée d'une tige de traction à commande manuelle, avec fonction de verrouillage quarter-turn, doit être prévue sur l'admission. La poignée doit être munie d'une plaque signalétique à code couleur.
La soupape doit être équipée d'une (1) commande manuelle de type pivotante placée à côté de l'admission. La vanne doit être équipée d'une plaque signalétique à code couleur.

REMPLISSAGE RÉSERVOIR

Une (1) entrée de 2 po pour remplir le réservoir d'eau et contourner la conduite du refroidisseur de la pompe doit être fournie. La vanne doit être une vanne à boisseau sphérique à quart de tour à plein débit avec une tuyauterie de 2 po et un tuyau flexible au réservoir. La poignée de commande de la vanne doit être munie d'une plaque signalétique située près de la commande de la vanne.

SORTIE 1-1/2 PARE-CHOCS AVANT

Une (1) sortie de 1-1/2 doit être installée au niveau du pare-chocs central avant avec une sortie pivotante chromée avec filetages mâles NPSH de 1-1/2. La commande de la valve doit être placée sur le panneau de la pompe et une étiquette nominative doit être fournie dans la zone de commande de la vanne.

La connexion doit être fait avec un tuyau flexible et des supports résistants à l'abrasion.
Le raccord du tuyau pour la sortie avant doit être de type pivotant situé au-dessus du pare-chocs avant.

DEUX (2) SORTIES TRANSVERSALES DE 1-1/2 PO

Deux (2) sorties transversales 1-3/4 po doivent être installées au-dessus de la pompe, avec des valves à boisseau sphérique de 2 po de diamètre quart de tour. Les sorties doivent être avec filets NPSH femelles pivotantes de 2 po par NPSH x 1-1/2 po mâles.

Les lits de tuyau transversaux doivent avoir des côtés lisses en aluminium. Le plateau du lit de tuyau doit être construit avec des fentes intégrées dans le plancher du lit.

Chaque tuyau doit prévoir une capacité minimale de 200 pieds de tuyau à double enveloppe de diamètre de 1 à 3/4 po avec buse, pour le tuyau fourni par le service d'incendie. Un séparateur doit être installé pour séparer le lit à boyau.

COUVERCLE ARTICULÉ TRANSVERSALES AVEC RABATS

Le lit des tuyaux transversaux doit être équipé d'un seul couvercle à charnière à pointe de diamant en aluminium avec rabats en vinyle avec attaches à boucle. Le couvercle doit être muni de pare-chocs en caoutchouc, d'un dispositif de verrouillage et d'une poignée de levage à chaque extrémité du couvercle.

Le couvercle du lit à boyaux doit porter l'étiquette « Pas une surface debout ou de marche », conformément à la NFPA.

LITS DE TUYAUX TRANSVERSALES

Le ou les lits de tuyau transversaux doivent être montés sur le panneau supérieur de la pompe dans la partie supérieure. Le lit du tuyau transversal doit être situé à environ 12 po du haut de l'enceinte de la pompe.

PANNEAU DE POMPE LATÉRAL GAUCHE - SORTIES 2-1/2 »

Deux (2) sorties de 2-1/2 doivent être installés sur le panneau de la pompe latérale gauche et doivent être commandés par une valve à boisseau sphérique quart de tour. La décharge doit être munie de filetages de tuyau mâles QST de 2 1/2 po. Une étiquette de plaque signalétique à code couleur doit être munie à côté de la poignée de commande.

PANNEAU DE POMPE LATÉRAL DROIT - SORTIES 2-1/2 »

Une (1) sortie de 2-1/2 po doit être installée sur la zone du panneau de pompe du côté droit et doit être contrôlée par une valve sphérique quart de tour. La décharge doit être munie de filetages de tuyau mâles QST de 2 1/2 po. Une étiquette de plaque signalétique à code couleur doit être munie à côté de la poignée de commande.

PANNEAU DE POMPE LATÉRALE DROIT - SORTIES DE 3" À 4"

Une (1) sortie 3 doit être installé sur la zone du panneau de pompe latéral droit et doit être commandé par une valve sphérique à rotation lente de 3" à plein débit. La décharge doit être munie de filetages de tuyau mâles QST de 4 po. Une étiquette d'identification à code couleur doit être munie à côté de la poignée de commande.

ARRIÈRE DROIT -- SORTIE DE 2-1/2 »

Une (1) sortie de 2-1/2 po doit être installée sur le panneau arrière latéral droit de la carrosserie et doit être commandée par une valve sphérique quart de tour sur le panneau de la pompe. La sortie doit être munie de filetages mâles QST x 2-1/2. La sortie doit être munie d'une identification et doit être installée à côté de la poignée de commande de la valve.
Deux (2) coudes chromés avec pattes à bascule doivent être munis de filetages de tuyau femelles pivotantes QST de 2 1/2 po.
Un (1) coude chromé avec pattes à bascule doit être muni de filetages de tuyau mâles QST de 2 1/2 po pivotants x 2 1/2 po.
Un (1) coude chromé avec pattes à bascule doit être muni de filetages de tuyau mâles QST de 2 1/2 po pivotants x 2 1/2 po.
Un (1) coude en aluminium léger avec une inclinaison de 30 degrés doit être fourni. Les filetages doivent être Storz de 4po » avec des cosses et des serrures manuelles x 4 » femelle pivotante NST avec des pattes à bascule.

CANON 3"

Une (1) sortie de 3 po doit être acheminée vers la zone située au-dessus du compartiment de la pompe avec filet mâles NPT de 3 po. Le tuyau doit être équipé d'accouplements Victaulic (si nécessaire) et doit être correctement fixé pour empêcher tout mouvement lorsqu'un moniteur ou un pistolet est fixé. La valve quart de tour doit être commandé sur le panneau de la pompe.

La poignée en T à 1/4 tour doit être en zinc chromé avec des étiquettes encastrées pour le codage de couleur et l'identification.

PROVISION SYSTÈME DE MOUSSE

Des dispositions doivent être prévues pour l'installation future d'un système de mousse.

CONTRÔLE DU RÉSERVOIR EN MOUSSE DE 1 PO -- CLASSE A

Un (1) réservoir de mousse Classe A doit être installé avec une vanne de 1 po et un tuyau résistant à la corrosion du réservoir de mousse à l'entrée de mousse du système de mousse. La valve s'ouvrant manuellement doit être munie d'une étiquette derrière le panneau de la pompe.

RÉSERVOIR DE MOUSSE INTÉGRAL DE CLASSE A - 20 GALLONS

Un (1) réservoir de mousse de classe A de vingt (20) gallons doit être installé à l'intérieur du réservoir d'eau.

GOUVERNEUR DE PRESSION DE LA POMPE

Un (1) régulateur de pression Fire Research InControl TGA300 doit être installé. L'ensemble doit comprendre un module de commande, un capteur de pression d'admission, un capteur de pression de refoulement.

Les affichages continus suivants doivent être fournis :

- Pression de sortie
- Admission de la pompe
- Réglage de la pression / RPM
- Mode d'opération de pression et RPM
- Régime du moteur
- ''Vérifiez moteur'' et ''Arrêt du moteur''
- Pression d'huile
- Température du liquide de refroidissement du moteur
- Température de transmission
- Tension de la batterie

JAUGE DE RÉSERVOIR DE MOUSSE DE CLASSE A

Un (1) indicateur de réservoir de mousse TankVision Pro modèle WLA360-A00 Fire Research doit être installé sur le panneau de l'opérateur.

COMPARTIMENT DE POMPE LATÉRALE

Le compartiment de pompe latéral doit être amovible et soutenu par les rails du châssis. Ce boîtier permettra une flexion du module de la pompe et permettra un retrait rapide. La structure de support doit être construite en tubes et en angle d'aluminium extrudé.

Toutes les commandes d'aspiration et de refoulement de la pompe doivent être montées sur le panneau de l'opérateur de la pompe côté conducteur. La pompe à incendie, les valves et les commandes doivent être accessibles pour l'entretien, comme l'exigent les sections applicables des normes NFPA.

Les jauges « maître » doivent être convenablement encastrées et montées sur un panneau de jauge « articulé » de la largeur complète du compartiment de la pompe, construit dans le même matériau que le panneau de commande, permettant l'accès à l'arrière de toutes les jauges.

Les commandes et équipements suivants, doivent être fournis sur le panneau de la pompe ou dans le module de pompe:

- Amorceur.
- Lumière de service pour la zone de plomberie.
- Gouverneur de pression.
- Instruments de la pompe à incendie et de moteur.
- Commandes d'admission et de refoulement de la pompe.
- Jauges d'admission et de décharge principales.
- Contrôle du remplissage du réservoir.
- Contrôle de l'aspiration du réservoir.
- Jauge de niveau du réservoir d'eau.
- Lumières de panneau de pompe

COMPARTIMENT AU-DESSUS DE LA POMPE

Un (1) compartiment ouvert doit être situé sur le dessus du module de pompe. Le compartiment sera construit de façon à utiliser l'espace avec un matériel de sol amovible à résistance au glissement.

MARCHEPIED LATÉRAL GAUCHE -- PANNEAU DE POMPE LATÉRAL

Le panneau de la pompe latéral gauche doit être équipé d'un marchepied qui s'étendra sur la largeur du compartiment pompe.

Le marchepied doit être construit en aluminium à pointe de diamant, boulonnée en place avec de la quincaillerie en acier inoxydable. Les surfaces des marches doivent être conformes aux sections applicables des exigences de la norme NFPA.

MARCHEPIED LATÉRAL DROIT -- PANNEAU DE POMPE LATÉRAL

Le panneau de la pompe latéral droit doit être équipé d'un marchepied qui s'étendra sur la largeur du compartiment de la pompe.

Le marchepied doit être construit d'aluminium à pointes de diamants, boulonnée en place avec des attaches en acier inoxydable. Les surfaces des marches doivent être conformes aux sections applicables des exigences de la norme NFPA.

PORTE D'ACCÈS COMPARTIMENT DE POMPE – CÔTÉ SUPÉRIEUR GAUCHE

Une porte d'accès au panneau de la pompe doit être prévue sur le côté supérieur gauche du compartiment pompe. La porte d'accès doit avoir une hauteur d'environ 18 po et une largeur aussi large que possible. La porte doit être construite en aluminium recouvert d'un Line-X noir avec des loquets de type bouton-poussoir.

PANNEAU DE POMPE ARTICULÉ -- CÔTÉ GAUCHE

Le panneau de pompe installé sur le côté gauche du module de la pompe doit être muni de loquets à bouton-poussoir afin d'avoir un accès au compartiment interne de la pompe.

PANNEAU DE POMPE ARTICULÉ -- CÔTÉ DROIT

Le panneau de pompe installé sur le côté droit du module de la pompe doit être articulé avec des loquets à bouton-poussoir.

PANNEAU DE POMPE -- MONTAGE LATÉRAL

Le panneau de l'opérateur de la pompe, ainsi que les panneaux inférieurs gauche et droit de la pompe doivent être construits en aluminium Line-X et être fixés à l'enceinte de la pompe avec des boulons en acier inoxydable de 1/4''.

La zone des instruments doit être munie d'une charnière continue en acier inoxydable qui doit pivoter pour faciliter l'accès aux jauges.

ÉTIQUETTES

Les étiquettes de sécurité, d'information et d'instruction doivent être fournies et installées sur le tableau de bord de l'opérateur.

Les étiquettes doivent comprendre les capacités nominales, les pressions nominales et les régimes du moteur déterminés par les essais de certification. Le régime du moteur, tel qu'indiqué par le constructeur du moteur, doit également être inclus.

ÉTIQUETAGE ET PLAQUES DE COULEUR SIGNALÉTIQUES DU PANNEAU DE POMPE

Les commandes des valves de sortie et d'admission doivent être codées par couleur conformément aux lignes directrices des sections applicables de la norme NFPA.

Des plaques signalétiques et des panneaux d'instructions de type permanents doivent être installés sur le panneau de la pompe pour assurer le fonctionnement en toute sécurité de l'équipement et des commandes de pompage.

LUMIÈRES AU PANNEAU DE POMPE - CÔTÉ GAUCHE

Trois (3) feux à DEL Techiq E10-W0001-1 ou équivalent avec lentilles transparentes doivent être installés sous une goutière du tableau de bord sur le panneau de la pompe latérale gauche. Les lumières doivent être commandés par un interrupteur situé sur le tableau de bord de l'opérateur.

LUMIÈRES AU PANNEAU DE LA POMPE - CÔTÉ DROIT

Deux (2) lampes à DEL Tecniq E10-W0001-1 ou équivalent avec lentilles transparentes doivent être installées sous une goutière du tableau de bord sur le panneau de la pompe du côté droit. Les lumières doivent être commandés par un interrupteur situé sur le tableau de bord de l'opérateur.

LUMIÈRE "POMPE ENGAGÉE"

Un (1) voyant au panneau de la pompe doit être allumé au moment où la pompe à incendie est mise en marche. Les autres lumières doivent être commandés par un interrupteur situé sur le tableau de bord de l'opérateur.

PORTS D'ESSAI

Des ports d'essai pour l'admission et la pression de la pompe doivent être installés sur le tableau de bord de la pompe et être correctement étiquetés.

JAUGE DE RÉSERVOIR D'EAU

Un (1) ensemble d'indicateurs de réservoir TankVision Pro modèle WLA300-A00 de Fire Research doit être installé sur le panneau de la pompe.

RÉSERVOIR D'EAU

L'appareil doit être équipé d'une citerne en forme de « T ».

RÉSERVOIR D'EAU - 1000 GALLON (844 GAL. IMP)

L'appareil doit être équipé d'un réservoir d'eau en polypropylène de mille (1000) gallons. Le réservoir doit être équipé d'un tuyau de débordement de quatre pouces (4 po).

TOUR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR D'EAU

Une tour de remplissage d'environ 10 » x 10 » carrés doit être installée sur le réservoir d'eau jusqu'à une capacité totale de 1500 gallons.

VIDANGE DU RÉSERVOIR D'EAU

Une valve de vidange muni d'une valve quart de tour de 1 po de diamètre doit être prévue pour le réservoir d'eau.

REMPLISSAGE DIRECT DU RÉSERVOIR

Une (1) entrée de remplissage direct du réservoir d'un diamètre de 2 1/2 po doit être fournie, y compris un bouchon et un grillage avec filet NH femelle de 2 1/2 po pivotante.

La soupape doit être située et commandée sur le côté droit à l'arrière du véhicule.

L'entrée de remplissage du réservoir circulaire doit comprendre un pivot, un bouchon et un écran QST femelles de 2 1/2 po pivotante.

LARGEUR DU LIT À BOYAU

La largeur du lit à boyau doit être de 68 ».

LIT À BOYAU

Le plancher du compartiment du lit à boyau doit être entièrement construit à partir de lattes d'aluminium extrudées sans entretien. Les lattes doivent avoir sa surface supérieure nervurée anodisée et nervurées. Les lattes doivent avoir une largeur d'environ 3/4" de haut x 6" de large et doivent être soudées pour former système de grille monobloc pour empêcher l'accumulation d'eau et permettre la ventilation.

L'intérieur arrière supérieur du lit à boyaux sur les côtés droit et gauche doit être recouvert d'acier inoxydable brossé pour protéger la surface peinte des dommages causés par les raccords de tuyau.

CAPACITÉ DE STOCKAGE DU LIT DE TUYAU

Le lit à boyau doit être conçu pour avoir une capacité de stockage d'au moins 55 pieds cubes de tuyau d'incendie fourni par les services d'incendie.

TOILE DE LIT À BOYAU EN VINYLE

L'appareil doit être équipé d'une toile de recouvrement en vinyle.

Elle doit être d'une largeur d'environ 74 po, doit être fixé à l'aide d'un système de fixation velcro à l'avant et sur les côtés du compartiment du tuyau.

La toile en vinyle doit être de couleur rouge.

CARROSSERIE EN ALUMINIUM 3/16"

La carrosserie doit être fabriqué à partir d'extrusions d'aluminium, de tôle d'aluminium lisse et à pointe de diamant.

Les extrusion d'aluminium doit être en 6061 avec un indice de trempe T6 et avoir une résistance à la traction de 45 000 PSI et une limite d'élasticité de 40 000 livres. Les extrusions d'aluminium doivent être des tubes en aluminium de 3 po x 3 po, des tubes en aluminium de 1 à 3/4 po x 3 po et un angle en aluminium de 3 po x 3 po et des extrusions spécialement conçues, jusqu'à 0,250 po d'épaisseur de paroi, le cas échéant.

L'alliage des tôles lisse en aluminium doit être 5052 avec un indice de trempe de H32 et avoir une résistance à la traction de 33 000 PSI et une limite d'élasticité de 28 000 livres.

L'alliage des tôles en pointe de diamant en aluminium doit être 3003 avec un indice de trempe de H22 et avoir une résistance à la traction de 30 000 PSI et une limite d'élasticité de 28 000 livres.

Les extrusions doivent être conçues comme des éléments d'encadrement structurel avec des tôles lisse et à pointe de diamant assembler pour former des compartiments, des lits de tuyau et des planchers. Tous les matériaux en aluminium doivent être soudés ensemble à l'aide du dernier système de soudage à l'arc par impulsion mig.

Les planchers des compartiments doivent être de conception "sweep out" avec le plancher plus haut que la lèvre de la porte et doivent être étanches à l'eau et à la poussière. Tous les compartiments doivent être aménagés aux dimensions pratiques maximales pour fournir une capacité de stockage maximale. Afin d'assurer un espace de stockage maximal, la carrosserie doit être construite sans espace vide entre la carrosserie et les parois. La construction à double paroi ne répond pas à cette exigence.

Tous les compartiments extérieurs doivent être munis de moulures en aluminium poli installées au-dessus des portes pour empêcher l'eau de pénétrer dans les compartiments.

Les panneaux de puits de roue doivent être formés en aluminium soudé en place. Il ne doit pas y avoir de têtes de boulon, d'écrous de retenue ou de fixations visibles sur la surface extérieure du panneau. Afin de protéger complètement la zone du puits de roue contre les débris routiers et pour faciliter le nettoyage, une doublure de puits de roue à rayon pleine profondeur doit être fournie. Tous les coins du côté du cadre de la carrosserie doivent être soudées et calfeutrées pour éviter que l'humidité ne pénètre dans les compartiments.

Les passages de roue arrière doivent être coupés en rayon pour un aspect profilé. Une fenderette doit être munie à chaque ouverture de puits de roue arrière, maintenue en place avec des attaches en acier inoxydable.

ATTACHES

Tous les composants en aluminium et en acier inoxydable doivent être fixés à l'aide de fixations en acier inoxydable.

Les charnières de porte de compartiment, les mains courantes et les marchepieds doivent être fixés à l'aide de boulons de fixations d'un diamètre minimal de 1/4 de po.

Les fixations de 3/16 de diamètre ne doivent être utilisées que dans des zones non structurelles telles que : poignées de porte, moulures de garniture, montage de jauge, etc.

CONTRÔLE DE LA CORROSION PAR ÉLECTROLYSE

La carrosserie doit être assemblé en utilisant un contrôle de la corrosion ECK ou par électrolyse, sur toutes les zones à fort potentiel de corrosion, telles que les loquets de porte, les charnières de porte, les plaques de garniture, les fenderettes, etc. Ce revêtement est un composé à haute teneur en zinc qui doit agir comme une barrière sacrificielle pour empêcher l'électrolyse et la corrosion entre des métaux dissemblables. Cela doit s'ajouter à tout autre composante offrant une barrière qui peut être utilisé.

Toutes les vis et boulons de 1/4 de diamètre et les plus petits doivent être en acier inoxydable.

En raison de la durée de vie prévue du véhicule, seulement les propositions des fabricants qui incluent ces caractéristiques corrosion seront acceptées.

CONSTRUCTION DE PORTES "ROLL-UP"

Les portes enroulables doivent être fabriquées à partir d'extrusions d'aluminium

Les lattes de porte doivent être des extrusions à double paroi d'une dimension de 1,366 po de haut x 0,315 po d'épaisseur. La surface extérieure doit être plate et la surface intérieure concave pour dévier l'équipement desserré afin d'éviter que la porte ne se bloque. Chaque latte doit être munie de sabots d'extrémité imbriqués pour empêcher la latte de se déplacer d'un côté à l'autre, ce qui entraînerait le gauchissement de la porte. Chaque latte doit être séparée par un joint intérieur en PVC et en caoutchouc co-extrudé pour empêcher le contact métal à métal et minimiser la pénétration de la saleté et l'humidité dans le compartiment. Le joint intérieur ne doit pas être visible de l'extérieur pour maintenir un aspect propre de la porte. Les lattes doivent être munies de joints imbriqués avec une bride de verrouillage pliante pour assurer la sécurité et empêcher la pénétration d'objets tranchants.

Le rail de glissière doit être fait d'un assemblage d'aluminium en une (1) pièce avec une bride de fixation et une bride de finition incorporées dans la conception qui facilitent l'installation et donnent un aspect fini à la porte sans garniture ou calfeutrage supplémentaire. Un joint latéral à profil bas doit être utilisé pour maximiser l'espace utilisable dans le compartiment.

Un rail d'égouttement conçu pour empêcher l'eau de s'écouler dans le compartiment doit être prévu. Le rail d'égouttement doit être muni d'un joint d'étanchéité sans contact remplaçable intégré pour éliminer les rayures de la surface de la porte.

L'extrusion du rail inférieur doit avoir un endos lisse pour empêcher l'équipement lâche de coincer la porte et avoir un joint double en forme de « V » pour empêcher l'eau et les débris de pénétrer dans le compartiment. Le système de verrouillage de porte doit être une barre élévatrice pleine largeur d'une (1) pièce qui permettant de l'opérer d'une seule main.

Le mécanisme d'enroulement doit être muni d'un système de clips qui relie les lattes au tambour afin de permettre un réglage facile de la tension sans outils. Un tambour de commande contrebalancé de quatre (4) pouces de diamètre doit être incorporé pour aider à soulever la porte.

PLANCHERS DE COMPARTIMENT

Les planchers des compartiments doivent être construits en aluminium lisse correspondant aux parois intérieures du compartiment.

SOUS-CADRE GALVANISÉ

Le sous-châssis de l'appareil doit être entièrement construit en acier structurel.

Deux longerons longitudinaux en acier de trois pouces (3 po) de 3,4 livres par pied doivent former les côtés du sous-châssis et les côtés du berceau du réservoir d'eau. Les traverses de sous-châssis doivent être fabriquées avec des travers en acier de trois pouces (3 po) de 3,4 livres par pied soudées aux côtés longitudinaux du sous-cadre du corps et aux plaquettes de cadre pleine longueur.

Deux patins de cadre plat en acier de 1/2 po x 3 po de longueur complète doivent être fixés au sous-cadre de la carrosserie et reposer sur les rails du cadre du châssis pour une bonne répartition du cadre.

Les plaquettes de cadre en acier, les longerons longitudinaux en acier et les traverses de sous-châssis doivent être fixés aux rails du cadre du châssis à l'aide de fixations de boulons en « U » permettant le retrait du sous-cadre et de la carrosserie du châssis. Une barrière diélectrique doit être prévue entre le sous-châssis et le corps pour empêcher l'électrolyse.

Le sous-châssis arrière et les éléments de support de la plate-forme inférieure doivent être de conception « en deux parties », fabriqués à partir de 3,4 lb. par pied en ‘C’ soudé aux doublures de sous-châssis pleine longueur à l’arrière.

Un minimum de deux longerons de support de plate-forme arrière doit être prévu et construit de 3,4 lb. par pied en acier lourd. Chaque longeron de support doit être soudé dans un gousset à l’endroit où le support rencontre les rails du sous-châssis arrière.

Après la fabrication, l’ensemble du sous-châssis doit être galvanisé à chaud pour éviter la corrosion. Le sous-cadre galvanisé à chaud doit avoir une garantie à vie contre les défaillances à la corrosion.

Ce sous-châssis en acier doit supporter le poids du véhicule, du réservoir, de l’eau et de l’équipement. Cette méthode de construction donne un excellent rapport résistance/poids.

CONFIGURATION DE LA CARROSSERIE

La carrosserie de l’appareil doit mesurer jusqu’à 156 pouces de long, En référence avec le dessin pour la longueur réelle de la carrosserie.

LARGEUR DE LA CARROSSERIE

La largeur hors-tout de l’autopompe ne doit pas dépasser 98 pouces.

PROFONDEUR DES COMPARTIMENT

Les compartiments doivent avoir les dimensions suivantes:

Profondeur de la partie inférieure de 25 pouces.
Profondeur de la partie supérieure de 15 pouces.

HAUTEUR DE COMPARTIMENT

Les compartiments latéraux gauches doivent être de 74,5 pouces.

HAUTEUR DE COMPARTIMENT

Les compartiments latéraux droits doivent avoir une hauteur de 74,5 pouces.

COMPARTIMENT AVANT GAUCHE

Il doit y avoir un (1) compartiment pleine hauteur situé devant les roues arrière. Le compartiment doit être équipé d’une porte enroulable a fini naturel pleine hauteur.

COMPARTIMENT DE ROUE GAUCHE

Il doit y avoir un (1) compartiment au-dessus des roues arrière. Le compartiment doit être équipé d'une seule porte enroulable à finition naturelle.

COMPARTIMENT ARRIÈRE GAUCHE

Il doit y avoir un (1) compartiment pleine hauteur situé derrière les roues arrière. Le compartiment doit être équipé d'une porte enroulable à finition naturelle pleine hauteur.

COMPARTIMENT AVANT DROIT

Il doit y avoir un (1) compartiment pleine hauteur situé devant les roues arrière. Le compartiment doit être équipé d'une porte enroulable à finition naturelle pleine hauteur.

COMPARTIMENTS DROITS AUX DESSUS DES ROUES

Il y aura un (1) compartiment au-dessus des roues arrière. Le compartiment doit être équipé d'une seule porte enroulable à finition naturelle.

COMPARTIMENT ARRIÈRE DROIT

Il doit y avoir un (1) compartiment pleine hauteur situé derrière les roues arrière. Le compartiment doit être équipé d'une porte enroulable à finition naturelle unique pleine hauteur.

COMPARTIMENT CENTRAL ARRIÈRE

Il doit y avoir un (1) compartiment pleine hauteur situé à l'arrière de l'appareil. Le compartiment doit être équipé d'une porte enroulable à finition naturelle pleine hauteur. Le compartiment doit être ouvert sur les compartiments latéraux arrière, munis d'un compartiment transversal à l'arrière du camion.

CONFIGURATION DE LA CARROSSERIE ARRIÈRE

L'arrière de la carrosserie doit être fait d'un fini lisse.

MARCHE ARRIÈRE - BOULON DE 14 POUCES

Une marche de 14 po de profondeur doit être prévue à l'arrière de l'appareil, boulonnée en place et facilement amovible pour être remplacée ou réparée. Le marchepied doit être construit en plaque diamantée d'aluminium de 0,188 po ou en surface antidérapante conforme à la norme NFPA #1901.

Une étiquette doit être apposée pour avertir qu'il est interdit de monter sur le marchepied arrière pendant que l'appareil est en mouvement.

MARCHE PLIANTE ARRIÈRE GAUCHE

Trois (3) marches pliantes carrées de 8 po en fonte d'aluminium chromé doivent être fournies. Les marches doivent être conformes aux normes antidérapantes NFPA #1901 et doivent être installées sur le côté arrière gauche de la carrosserie.

ÉCHELLE D'ACCÈS - ARRIÈRE GAUCHE

Une échelle d'accès basculante doit être fournie et installée sur la carrosserie pour accéder au lit de boyau. Il doit être de conception entièrement en aluminium et doit comporter une surface antidérapante agressive de six (6 pouces) de profondeur et d'au plus dix-huit (18 pouces) de distance. La distance du sol à la première marche, sur un sol plat, ne doit pas dépasser vingt-quatre (24 po) de pouce de hauteur.

L'échelle d'accès doit avoir des poignées intégrées dans les marches, pour faciliter la montée/descente de l'échelle d'accès.

Lorsqu'elle est en position déployée, l'échelle doit avoir un angle d'environ 75 degrés pour faciliter la montée et la descente. Elle doit être maintenue en position arrimée et déployée par deux (2) cylindres à gaz et ne doit pas nécessiter l'utilisation de loquets pour la maintenir en position.

PANNEAUX DE PROTECTION DE CARROSSERIE AVANT

Les revêtements en feuilles aluminium à pointes de diamants doivent être installés à l'avant de la carrosserie, du bord inférieur au sommet des portes de compartiments. Le matériau doit être boulonné en place et scellé pour empêcher toute entrée d'humidité entre la superposition de feuille d'aluminium et la structure de la carrosserie.

PANNEAUX DE PROTECTION DE CARROSSERIE ARRIÈRE

L'arrière de la carrosserie doit être fait de feuilles d'aluminium lisses, afin de permettre l'application et l'installation correctes de « Chevron » réfléchissant à l'arrière.

RAILS DE FROTTEMENT EN ALUMINIUM EXTRUDÉ

Les rails de frottement en aluminium poli sur toute la longueur du corps doivent être boulonnés en place sur les côtés inférieur droit et gauche au bas de la carrosserie. Les rails de frottement latéraux doivent être constitués d'aluminium extrudé en forme de « C »
.

ENTRETOISES EN NYLON POUR RAILS DE FROTTEMENT

Des entretoises en nylon doivent être prévues entre le rail de frottement et la carrosserie. Cela permettra un nettoyage facile et le remplacement en cas de dommage.

PUITS DE ROUE ESSIEUX ARRIÈRE

Pour faciliter l'accessibilité et l'entretien, les panneaux de puits de roue doivent être fait à partir de tôles lisses peintes formées soudées en place.

Afin de protéger complètement la zone du puits de roue contre les débris routiers et de faciliter le nettoyage, une doublure de puits de roue de pleine profondeur (minimum de 25 po de rayon) doit être fournie. La doublure du puits de roue doit être en aluminium lisse pour éviter la corrosion.

CONTOURS D'AILES

Les passages de roue arrière doivent être coupés en rayon pour un aspect profilé. Un contour d'aile en aluminium poli doit être installer à chaque ouverture de puits de roue et maintenue en place avec des attaches dissimulées en acier inoxydable.

Un (1) compartiment de stockage de bouteille d'air respirable doit être prévu et situé dans le puits de roue arrière gauche.

Le compartiment de stockage de bouteilles doit être entièrement construit en aluminium. Les ensembles de portes doivent être munis d'un joint entre la porte et le côté de la carrosserie, boulonné en place et amovible pour réparation ou remplacement.

Le compartiment doit être muni d'une protection contre les éraflures des cylindres SCBA. Une porte en aluminium doit être fournie.

Un (1) compartiment de storage de cylindre d'air respirable pour quatre (4) cylindres SCBA (non fournis) doit être fourni et situé dans le puits de roue arrière droit.

De large sangles noires à boucle de 4 pouces par 1 doivent être installés dans chaque compartiment SCBA pour empêcher la bouteille de glisser hors du compartiment en cas de défaillance de la porte. La boucle doit être montée, centrée dans le compartiment et suspendue à moins d'un pouce (1) du plancher du compartiment pour permettre à la bouteille de passer par la sangle lorsque la bouteille est placée dans le compartiment. La sangle doit passer au-dessus de la valve de la bonbonne.

Un (1) évent avec filtre doit être installée dans chaque compartiment.

RAILS D'AJUSTEMENTS POUR TABLETTES

Les compartiments doivent être équipés de deux (2) rails de réglages en aluminium, montés verticalement, qui sont boulonnés en place pour le montage des tablettes.

LUMIÈRES DE COMPARTIMENT

Deux (2) lumières de compartiments de porte LED V3 pour porte enroulable monté verticalement de marque R.O.M. doivent être installés de chaque côté de l'ouverture de la porte pour chaque compartiment. Les lumières de compartiment doivent être intégrés dans les rails de porte enroulables actionnées par l'ouverture de la porte.

Les lumières doivent être munis d'une lentille en polycarbonate résistantes aux chocs et éliminer l'accumulation de chaleur.

L'éclairage du compartiment sera contrôlé par un interrupteur automatique « On-Off » situé sur chaque porte de compartiment
.

LA PORTE À CHARNIÈRE ARRIÈRE

Elle doit être construite d'aluminium lisse, avec des bandes de chevrons appliquées pour correspondre à l'arrière du corps de l'appareil.

SUPPORTS D'ÉCHELLE VERTICALE

Les échelles doivent glisser à l'arrière droit de l'appareil, à travers le côté droit de la carrosserie. La glissière montée verticalement doit faire partie intégrante de la carrosserie et être accessible par une porte à charnière.

ÉCHELLE DE GRENIER PLIANTE

Un compartiment interne doit être prévu pour l'échelle de grenier pliante.

PROVENANCE DES ÉCHELLES

Les nouvelles échelles au sol doivent être fournies par le manufacturier.

SUPPORT DE GAFFES

Deux (2) tubes doivent être prévus pour le montage de gaffes. Les tubes auront un diamètre intérieur de 2 pouces et devront être montée dans le tunnel de l'échelle.

BOYAU D'ASPIRATION

Deux (2) tuyau d'aspiration flexible en PVC de 6,0 po x 10 pieds de longueur doivent être fournis par l'adjudicataire.

SUPPORTS DE BOYAU D'ASPIRATION

Un (1) support de tuyau d'aspiration double en aluminium monté horizontalement avec des sangles velcro doit être fourni au-dessus des compartiments latéraux gauches de la carrosserie.

PROCÉDÉ D'APPLICATION DE PEINTURE

Tous les raccords métalliques brillants, s'ils ne sont pas disponibles en acier inoxydable, doivent être chromés. Les ferrures doivent être plaquées cuivre avant le chromage. Le cas échéant, tous les accessoires doivent être retirés avant le nettoyage et la peinture. Tous les accessoires qui doivent être peints doivent être peints séparément et installés après que la carrosserie a été peinte et séchée.

Tous les espacements doivent être calfeutrées, tant à l'intérieur que le long des bords extérieurs, avec un scellant automobile à l'uréthane pour empêcher l'humidité de pénétrer entre les panneaux de carrosserie.

La carrosserie et toutes les pièces doivent être soigneusement lavés avec un solvant contre la graisse (PPG CFX436) avant tout ponçage. Une fois que la carrosserie a été poncé et que les marques de soudure et les imperfections mineures ont été remplis et poncées, elle doit être lavé à nouveau avec le nettoyant (PPG CFX436) pour éliminer tout contaminant sur la surface.

Deux à quatre couches suivantes (selon les besoins) seront un apprêt PPG DelFleet F4936 High Solids Epoxy Gray. L'épaisseur de l'application doit être de 4 à 6 mils une fois sec. La couche de surface de l'apprêt, après un temps de séchage approprié, doit être poncée avec du papier de verre de grain 320-600 pour assurer une brillance maximale de la peinture. La dernière étape est l'application d'au moins trois couches de polyuréthane PPG DelFleet couleur FBC, le film à sec de 2 à 3 mils. suivi de trois couches PPG DelFleet F3906 claire, la construction du film étant de 2-3 mils à sec. Cela doit fournir une barrière UV pour empêcher la décoloration.

Tous les produits et techniciens sont certifiés par PPG tous les deux (2) ans.

COULEUR DE LA PEINTURE

À déterminer

FINITION DES COMPARTIMENT INTÉRIEURS

Les huit (8) intérieurs de compartiments latéraux doivent être peints avec un matériau de finition de style à éclaboussures. Les compartiments doivent être recouverts d'un décapant à graisse, puis la surface doit être poncée et préparée pour la peinture. Le compartiment doit être muni de deux (2) couches d'époxy blanc. Les compartiments sont ensuite recouverts d'une couche de finition de peinture éclaboussée.

RETOUCHE DE PEINTURE

Une (1) bouteille de deux (2) onces de peinture de retouche doit être fournie avec le camion à la livraison finale.

BANDES RÉFLÉCHISSANTES

Une bande réfléchissante Scotchlite #680-10 de marque 3M de 6 po de large doit être apposée sur le périmètre du véhicule. Les bandes doivent être placées jusqu'à 60 po au-dessus du niveau du sol et doivent être conformes aux exigences de réflectivité de la norme NFPA applicables. Au moins 50 % de la longueur du périmètre de chaque côté et de la largeur de l'arrière et au moins 25 % de la largeur du périmètre de l'avant du véhicule doivent avoir une bande réfléchissante.

La bande latérale doit être appliquée en forme de « Z ».

CHEVRON ARRIÈRE

Toute la partie arrière de la carrosserie doit être munie de bandes rouges et jaunes réfléchissantes Oralite V98. La bande de style chevron doit être appliquée à un angle de 45 degrés vers le haut pointant vers la partie supérieure centrale du panneau arrière.

COULEUR DES BANDES RÉFLÉCHISSANTES

La couleur des bandes réfléchissantes de la marque 3M doit être blanche.

RUBAN DE SÉCURITÉ JAUNE - SURFACES DEBOUT ET DE MARCHE

Le véhicule doit fabriquer selon la norme NFPA 15.7.1.6 désignant toute surface horizontale debout ou de marche supérieure à 48 po (1220 mm) du sol et non protégée par une balustrade ou une structure d'au moins 12 po (300 mm) de haut doit avoir une délimitation de ligne de sécurité d'au moins 1 po (25 mm) de large qui contraste avec l'arrière-plan pour marquer le périmètre extérieur de la surface debout ou de marche désignée à l'exclusion des marches et des échelles.

ÉCHELLE DE TOIT

Une (1) échelle de toit en aluminium de 14 pieds d'Alco-Lite modèle PRL-14 avec crochets de toit pliants en acier à une extrémité et embout de caoutchouc à l'autre extrémité doit être fournie. L'échelle doit respecter ou dépasser toutes les dernières normes NFPA.

ÉCHELLE DEUX SECTIONS

Une (1) échelle d'extension en aluminium de 24 pieds de section PEL-24 modèle PEL-24 de 24 pieds (2) doit être fournie. L'échelle doit respecter ou dépasser les dernières normes NFPA.

ÉCHELLE DE GRENIER PLIANTE

Une (1) échelle de grenier en aluminium pliante de 10 pieds d'Alco-Lite modèle FL-10 doit être fournie. L'échelle doit respecter ou dépasser toutes les dernières normes NFPA.

GAFFES

Une gaffe (1) de 10' à manche rond doit être fourni en fibre de verre.

Une gaffe (1) de 12' à manche rond doit être fourni en fibre de verre.

HOMOLOGATION :

Le camion à incendie en entier, doit être construit et homologué selon la norme CAN/ULC S515-13 en vigueur au Canada au moment de l'appel d'offres et approuvé par un inspecteur ULC.

Une preuve écrite fournie par ULC doit être incluse dans la soumission mentionnant l'enregistrement du manufacturier incendie pour la fabrication d'autopompes neuves auprès de l'organisme compétent responsable de l'accréditation de la norme CAN/ULC S515-13 en vigueur.

Une plaque attestant la conformité à la norme CAN/ULC S515-13 en vigueur devra être apposée au panneau de contrôle de la pompe, et ce, chez le manufacturier incendie. Cette plaque devra mentionner le nom, les coordonnées, du manufacturier incendie.

Le véhicule devra aussi rencontrer, à titre complémentaire, les exigences de la norme National Fire Protection Association 1901, en vigueur.

Tous points litigieux entre les normes ULC et NFPA 1901, la norme CAN/ULC S515-13 en vigueur prévaudra sur la norme NFPA 1901 en vigueur.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ DU FABRICANT :

La couverture d'assurance, par le fabricant incendie, ne devra pas être inférieure à 25 millions de dollars par événement. (25 000 000.00 $).

Un certificat d’assurance valide, selon le montant inscrit ci-haut, doit être fourni avec les documents de soumission, sans exception.

Une mention indiquant que l’assureur s’engage en cas de résiliation ou de modification de la police d’assurance à aviser la municipalité de ce changement doit également apparaître sur le certificat d’assurance fourni.

Lors de l'achat des produits ou services de fournisseurs, les entités sont invitées à porter une attention particulière aux limites du fournisseur qu'ils ont choisi de faire des affaires avec quant à leur capacité à offrir une couverture d’assurance responsabilité approprié.

Certains produits présentent une plus grande exposition pour la perte que d'autres et les pertes liées au camion autopompe de première ligne par suite d’exposition à des dommages matériels et des blessures corporelles peuvent s’avérer très élevé monétairement.

C’est la responsabilité du fiduciaire de l'entité qui effectue l'achat à protéger les actifs de ladite entité en exigeant simplement les limites de responsabilité appropriée du manufacturier afin de protéger les contribuables.

Dans le cas d'une perte ou le manufacturier porte négligence et que celui-ci dispose d’une faible limite de la couverture, l'entité serait laissée en position de payer pour la perte résiduelle. Cette situation exposera à haut risque l'entité.

LIVRAISON :

Le véhicule incendie sera livré par le manufacturier ou son concessionnaire aux locaux du service des incendies de la municipalité.

Le manufacturier ou son concessionnaire devra s’assurer du bon fonctionnement de tous les équipements techniques en place avant la livraison du véhicule.

La garantie sur le véhicule devra commencer à la date de livraison du véhicule.

Le véhicule doit être livrés à l’adresse du concessionnaire au plus tard 465 jours calendrier suivant l’acceptation du dessin final par suite de la rencontre préproduction.

SERVICE À LA CLIENTÈLE :

Familiarisation, mise en service et formation continue

Une familiarisation et mise en service du camion sera effectuée en caserne afin de pouvoir couvrir les aspects opérationnels et d'entretien.

Une formation continue d'une durée de 4 heures par an doit être offerte en caserne a toutes les années et ce pour la durée de vie du camion. Cette formation donnée en caserne sera entièrement au frais du soumissionnaire et offerte au moment opportun tel qu'il sera décidé par le service d'incendie.

Installations et équipements reliés au service après-vente

Afin de garantir la qualité du service après-vente, la municipalité exige de chaque soumissionnaire une attesta un établissement lui permettant d'offrir le service d'entretien et de réparation après-vente au Québec, ainsi q adéquat formé par le manufacturier.

Ces installations doivent comprendre au minimum les éléments suivants :
Un atelier avec un minimum de trois (3) portes de garage ;
Le personnel doit inclure au minimum les personnes suivantes :
Deux unités mobiles pour service sur la route.
Un gérant de service et/ou aviseur technique ;
Un minimum de trois (3) techniciens / mécaniciens à temps plein, formés et certifiés par le fabricant et ULC (Certificats à joindre à l'appel d'offre) ;
Un responsable des pièces de rechange.

L'adjudicataire devra annexer à l'appel d'offres le nom des personnes affectées au service d'appels d'urgence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Support technique :

Le fabricant et son concessionnaire doivent avoir et tenir à jour un site de communication par Internet permettant de facilement identifier les pièces spécifiques au camion.

CAMION PORTEUR :

Le châssis sera de marque Freightliner modèle M2-106, année 2022 ou plus récent et dédié pour l'appliation d'un véhicule d'urgence et d'incendie.

La cabine sera de type 4 portes.

Le soumissionnaire doit indiquer la marque, le modèle et l'année du camion proposé.

Une lettre parvenant du concessionnaire du châssis porteur doit accompagner le présent appel d'offre mentionnant le délai de livraison prévue. PAS D'EXCEPTION

CAPACITÉ DE LA CABINE :

La capacité de personnes assises dans la cabine sera de cinq (5) occupants.

CADRE DU CAMION PORTEUR :

Le cadre du camion porteur sera fait d'alliage d'acier traité à chaud avec une résistance élastique de 120 000 lb/po2.

Les dimensions du cadre de châssis seront de: 7/16 x 3-9/16 x 11-1/8 po.

MOTEUR :

Le moteur sera de marque Cummins, modèle L9 diesel électronique.
Nombre de cylindres : six (6);
La puissance au frein nominal sera de 360 HP @ 2000 RPM et le couple de 1150 lb/pieds @ 1400 RPM

Le moteur sera gouverné à 2200 RPM maximum

Les équipements standards fournis avec le moteur seront :

- Filtre à air incluant préfiltre contre les tisons, tel que requis par NFPA.
- Alternateur 12 volts à capacité de 320 ampères.
- Compresseur à air Cummins à débit de 18.7 pi-cu/minute avec valve de sécurité interne.
- Accumulateurs 12 volts sans maintenance : Deux (2) du groupe 31, 2250 CCA total.
- Frein moteur intégré à Géométrie variable du turbo Cummins
- Démarreur 12 volts avec interrupteur magnétique intégré.
- Ventilateur du moteur avec senseur à contrôle automatique, interrupteur et lumière témoin.
- Filtre à carburant de type Spin-On de Cummins
- Chauffe moteur

GARANTIE DU MOTEUR :

Le moteur aura une garantie complète du manufacturier de cinq (5) ans, pièces et main-d'œuvre, par son manufacturier.

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT :

Le radiateur sera de construction d’aluminium.

Le système de refroidissement devra avoir une surface de refroidissement de 1 100 po2 minimum.

Les boyaux de radiateur seront de type « Gates Blue Stripe » ou équivalent incluant collets à pression constante.

TRANSMISSION ET COMPOSANTES :

La transmission sera automatique de marque Allison série 3000 EVS, dédié spécialement pour le milieu incendie.

La transmission sera programmée à cinq (5) vitesses.

L’engagement de la transmission sera de type à bouton-poussoir, illuminé et installé au tableau de bord. L’huile de la transmission sera de type synthétique.

Un indicateur de niveau d'huile électronique de la transmission via le contrôle à bouton-poussoir sera inclus.

GARANTIE DE LA TRANSMISSION :

La transmission sera couverte par une garantie de 5 ans pièces et main-d'œuvre par son manufacturier.

DIRECTION :

Un engrenage de direction avec servodirection de marque TRW TAS-85 sera fourni.

Le volant sera de 18 po de diamètre.

ESSIEU AVANT :

L’essieu avant aura une capacité de 14 700 lb et sera de marque Détroit DA-F-14.7-3.

Des joints d’étanchéité seront fournis sur l’essieu avant.

Les freins avant de marque Meritor et de dimension 16,50 po X 5.00 po Q+, seront actionnés à l’aide de cames en « S », incluant cache-poussières et ajustement de freins automatique.

Frein ABS aux quatre (4) roues.

La suspension sera de type ressorts à lames « Taper Leaf ».

La capacité nominale au sol sera de 14 600 lb.

La suspension avant devra inclure des amortisseurs

ESSIEU ARRIÈRE :

Essieux arrière avec une capacité nominale minimum de 27 000 lbs et sera de marque Detroit, modèle RS-25-160.

RÉSERVOIR DE CARBURANT :

Le réservoir à carburant aura une capacité de 50 gals. (189 litres).

PNEUS ET ROUES :

Les pneus avant seront de marque Michelin XDN2 12R22.5 Radial 16 plis

Les roues avant seront d'aluminium, de marque Alcoa, de grandeur 22,5po X 8.25 po avec fini poli.

Les pneus arrière seront de marque Michelin XDN2 11R22.5 Radial 16 plis

Les roues arrière seront d'aluminium, de marque Alcoa, de grandeur 22,5po X 8.25 po avec fini poli.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR :

L'éclairage extérieur devra rencontrer les normes fédérales de Transport Canada, ainsi que celle du ministère des Transports du Québec.

Les phares avant seront de type au DEL.

Cinq (5) feux de position seront installés sur le toit de la cabine.

PHARES DE JOUR :

Les phares de jour seront activés automatiquement lorsque le véhicule est en marche et que le frein de stationnement est relâché.

MIROIRS :

Les miroirs seront à dos chromés, de marque West Coast. Ces miroirs seront chauffants et ajustables électriquement, de l'intérieur du véhicule.

INTERIEUR DE LA CABINE :

Un système de chauffage et dégivreur de pare-brise sera installé.

Le camion sera équipé d'un système d'air climatisé standard du manufacturier.

Isolation supérieure à la cabine

Un assécheur d'air **BW AD-9** avec élément chauffant et valve de purge automatique **BW DV-2** sera inclus sur tous les réservoirs.

La suspension sera de type ressorts à multi-lames incluant ressorts auxiliaires.

La capacité nominale au sol sera de 27,000 lb

Différentiel barré (Full lock). Contrôle au conducteur du différentiel barré